

Le sommet de Cancun, vu de l'intérieur

par Fabienne Keller * partie 1

Je vous propose de suivre le récit du sommet de Cancun. Une immersion dans les rouages des négociations climatiques. Un sujet qui nous concerne tous.

C'est à la fois passionnant de vivre cette construction d'un accord international (avec l'incertitude de ne pas y parvenir) et en même temps très difficile à appréhender.

Il faut dire que tout se déroule en langue "onusienne" et les progrès sont très lents. Mais la planète mérite l'engagement et le volontarisme de tous.

Je forme le vœu que la médiatisation plus modérée de Cancun par rapport à Copenhague facilite l'émergence d'un accord ferme.

Présentation par Brice Lalonde

Négociateur pour la France pour le climat

Hier soir à Cancun, réunion de travail avec les parlementaires et les techniciens : un point est fait sur les négociations à l'arrivée de la Ministre. Elle nous commente la situation.

Pour comprendre l'enjeu du sommet de Cancun, il faut d'abord savoir que la convention cadre de Rio

fixe en 1992 des objectifs généraux sur le climat.

Aucune indication chiffrée n'y figure, mais deux catégories de pays y sont décrites : les pays développés et les pays non développés. Ces deux catégories n'ont pas les mêmes obligations.

C'est sur cette base que le premier protocole (Kyoto, 1997) fixe des obligations aux seuls pays développés. Celles-ci portent sur les réductions d'émissions pour la période 2008-2012 avec des références d'émissions de 1990. Les Etats Unis seront signataires de cet accord mais ne le ratifieront pas.

Tous les pays développés engagent à partir de là des actions pour réduire leurs émissions : celles-ci peuvent soit concerner des pays en développement soit leur propre territoire.

Premières difficultés

Dès le début des négociations de Cancun, le Japon a indiqué qu'il refusait un 2ème protocole de Kyoto, c'est à dire un accord qui ne serait coercitif que pour les pays développés. Le Japon est en effet proche de la Chine, de la Corée, de Singapour, pays qui ne sont pas soumis à cette obligation.

On notera ainsi que le protocole de Kyoto ne concerne plus désormais qu'un tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre, et cette part se réduit régulièrement. Cela est dû bien sûr à la montée en puissance (industrie, transport, électricité) des pays émergents. La Chine et le Etats Unis représentent d'ailleurs à eux seuls 50% des émissions de gaz à effet de serre.

Dès lors le sentiment de Brice Lalonde est clair : s'il n'y a rien de sérieux du côté d'un 2ème Kyoto, c'est à dire un engagement ferme des pays développés d'un côté, il n'y aura aucun engagement de "l'autre côté".

« L'autre côté », ce sont l'ensemble des engagements pris à Copenhague. Il faut dire que contrairement à Kyoto, à Copenhague, tous les pays ont pris des engagements mais ils n'ont pas fait l'objet à ce jour d'une prise de décision formelle. On parle alors de "soft law", d'engagements mous.

En d'autres termes, les pays dits « peu développés » attendent dans un premier temps une prise de position claire des pays développés avant de s'engager eux-mêmes dans des prises de décisions plus formelles.

Dans les éléments des négociations, Brice Lalonde relève que les Etats Unis ne font que "tacler" la Chine qui, en vertu de la classification de Kyoto, font encore partie des pays en développement.

Un Accord Global prenant en compte cet équilibre des forces est indispensable pour pouvoir traiter d'autres sujets et en particulier :

- La question du financement (le Fond vert et ses modalités d'alimentation et de gestion).
- La question de la prévention de la déforestation.
- Les enjeux liés aux technologies.

Les engagements pris à Copenhague concernent la transparence de :

- L'information de chaque pays sur ses émissions.
- La solidarité financière du nord vis à vis du Sud.
- Pour quel montant (cible: 100 milliards de € en 2020) ?
- Avec quelles ressources (des Etats, des ONG, par des taxes spécifiques comme celles sur les transactions financières)?
- Avec quelle gouvernance (une gestion spécifique ou une prise en compte par l'ONU) ?

Natalie Kosciusko-Morizet

Ministre de l'écologie

Les premiers documents de compromis circulent depuis 24 heures. Y aura-t-il finalement un seul compromis ou deux (pour chacun des protocoles ?).

Ce qui est admis, c'est que l'Europe est particulièrement avancée sur le sujet du climat, grâce notamment au paquet « Energie-climat » adopté par l'Union européenne sous Présidence française en décembre 2008.

L'Europe s'est engagée d'ici 2020 à obtenir "trois fois 20" :

- 20% de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

- 20% de carburants renouvelables dans le "mix énergétique".

- 20% de baisse de consommation d'énergie.

Ces objectifs ont été repartis entre les Etats Membres pour préserver les besoins des nouveaux membres en particulier et la structure de l'industrie .

La négociation de Cancun

Elle est conduite par l'Union européenne, et notamment par la présidence en exercice et par Connie Hedegaard (commissaire au Climat et ancienne Présidente de la conférence de Copenhague, en tant que Ministre danoise de l'environnement).

Nathalie Kosciusko - Morizet considère qu'il y a une "surcommunautarisation" de la négociation sur le climat : le mandat européen donné serait trop ambiguë, notamment sur l'engagement de passer à 30% d'effort si l'ensemble des Etats du monde parviennent à un accord.

On se souvient que ce point était déjà en débat à Copenhague il y a un an.

A suivre...

Voilà le point ce matin, au début d'une nouvelle journée de négociations (même si elles se sont largement poursuivies dans la nuit) dans la phase Ministérielle des débats.

La Ministre française présente la position française en plénière cet après midi. Des discussions informelles dans les différents groupes de négociation se poursuivent dans le même temps. Progressivement, l'accord final est en train de se construire.

Sous nos yeux, toute la journée.

A suivre...

